



**ACADÉMIE  
DE NANTES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
Sarthe**

## Matériel adapté mobilier

### Prêt exceptionnel de matériel adapté mobilier

---

La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Sarthe a acquis il y a quelques années du mobilier adapté à destination des élèves en situation de handicap ayant une notification MDPH préconisant ce type de matériel.

**Aujourd'hui, l'achat de mobilier adapté notifié par la MDPH n'est plus de la prérogative de la DSDEN 72.**

Cependant, le matériel adapté mobilier en possession de la DSDEN 72 peut être prêté à titre "exceptionnel" sur présentation d'une notification de matériel adapté délivrée par la MDPH et **en fonction des stocks disponibles**.

Communes, collèges, lycées peuvent notamment solliciter le bureau matériel adapté pour convenir d'un prêt exceptionnel et signer une convention de prêt.

### Etat des stocks disponibles

---

Retrouver [ICI](#), le stock de matériel adapté mobilier disponible.

Si vous êtes intéressés par du matériel mobilier disponible sur cet inventaire, contacter le référent matériel adapté pour mise en place d'une convention de prêt **obligatoire avant tout mouvement de matériel**. Ce dernier fera le lien entre les partenaires.

### Contactez le référent matériel adapté

---

M.Pascal CADIOU  
DSDEN 72  
19 boulevard Paixhans  
72071 Le Mans  
02.43.61.58.95  
referent72.16@ac-nantes.fr

M.A.J. le 03/09/2018

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Sarthe  
19 boulevard Paixhans  
CS 50042 72071 LE MANS CEDEX 9  
Tél. 02 43 61 58 00